

# L'AUTONOME

www.lafae.qc.ca

**RÉSEAU  
SCOLAIRE :**  
chronique d'une  
réforme annoncée

**AUSTÉRITÉ  
AU QUÉBEC :**  
une dette alarmante ?  
Entrevue avec Simon  
Tremblay-Pepin

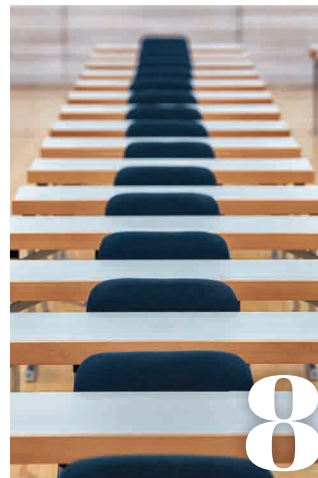
À la défense de l'école publique

# REFUSONS L'AUSTÉRITÉ

# TABLE DES MATIÈRES

## DÉCEMBRE

Volume 8 | Numéro 1



- 3** Mot du président
- 4** Néo 2015
- 6** Austérité au Québec : une dette alarmante? Entrevue avec Simon Tremblay-Pepin
- 8** Réseau scolaire : chronique d'une réforme annoncée
- 9** La FAE se prononce : pour ou contre
- 11** Négociation nationale : une importante couverture médiatique
- 11** Émission à CIBL : lutter contre l'homophobie
- 11** L'Intersyndicale des femmes dit non à la politique d'austérité
- 12** Événements mobilisateurs
- 14** Les Brèves
- 15** Suggestions de lecture

### DÉPÔT LÉGAL

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
- Bibliothèque et Archives Canada, 2014 ISSN 1923-5488

### RÉDACTION EN CHEF

Josée Gaulin

### RÉDACTION/RÉVISION/ COORDINATION DE PRODUCTION

Hélène St-Pierre

### COLLABORATION SPÉCIALE

Wilfried Cordeau

### COLLABORATION AU CONTENU

Pierre-André Champoux  
Nicolas Dionne  
Suzanne Lapicerella  
Marie-Josée Nantel  
Marie Pelchat

### PHOTOS

Clément Allard  
Martine Doyon  
Suzanne Lapicerella

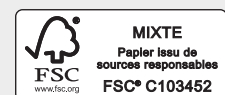
### GRAPHISME

Tonik Groupimage

### IMPRESSION

Deschamps impression

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.



# Mot du président



## Ensemble, refusons l'austérité!

Chères et chers collègues,  
Aujourd'hui, il est temps de faire appel à notre capacité d'indignation pour refuser haut et fort de plier l'échine devant les mesures imposées par le gouvernement Couillard.

Prétextant devoir retourner à l'équilibre budgétaire dès l'an prochain, le gouvernement Couillard a en effet décidé d'imposer aux Québécoises et Québécois d'importantes compressions. Celles-ci remettent en question le modèle québécois qui repose sur la répartition de la richesse, la solidarité et l'aide aux plus démunis. Les uns après les autres, les ministres libéraux dévoilent le plan d'austérité que Philippe Couillard avait pris bien soin de camoufler lors de la dernière campagne électorale.

L'école publique, pourtant au cœur des services publics, est touchée de plein fouet par des compressions qui totaliseront, l'an prochain, un milliard de dollars. Ces coupes sauvages dans le financement des écoles publiques se traduisent par la diminution ou par la disparition de mesures de soutien ou de services destinés aux élèves les plus vulnérables ainsi qu'aux enseignantes et aux enseignants. Des ressources qui visaient à assurer l'aide alimentaire aux enfants les plus démunis, à lutter contre l'intimidation en milieu scolaire ou à permettre aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage d'être soutenus dans

la réalisation de leurs devoirs sont sacrifiées sur l'autel de l'austérité. Malgré ce que prétendent le premier ministre et son président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, ces choix budgétaires affectent directement nos élèves et nous privent du soutien dont nous avons besoin pour accomplir notre travail.

Devant l'intransigeance du gouvernement libéral, soutenu en cela par certains lobbyistes qui profitent de la situation financière du Québec pour intensifier leur entreprise de démolition des services publics, nous pourrions être tentés d'éprouver du découragement et de baisser les bras. N'oublions pas que l'histoire du syndicalisme québécois en général, et enseignant en particulier, est marquée par les nombreuses luttes que les travailleuses et les travailleurs ont dû mener pour faire reconnaître leurs droits et préserver des acquis qui contribuent aujourd'hui à maintenir le filet social québécois.

Malgré ce que dit le premier ministre Couillard, d'autres solutions existent. En ce sens, comment se fait-il que certaines personnes ou entreprises ne paient pas leur juste part d'impôt et qu'elles peuvent toujours soustraire au fisc une partie de leurs avoirs? Comment le gouvernement peut-il justifier ses choix alors que des minières continuent à tirer profit de l'exploitation de notre sous-sol? Et pourquoi l'État québécois ne reçoit-il

pas sa juste part? Comment le gouvernement libéral peut-il maintenir le financement public des écoles privées, totalisant près d'un demi-milliard de dollars par année, alors qu'il prive les écoles publiques des ressources dont elles ont besoin pour accomplir leur mission auprès de tous les élèves qu'elles se doivent d'accueillir? Le premier ministre Couillard et son équipe, guidés par la logique de l'entreprise privée, font des choix qui conduisent à des décisions budgétaires, dont nous n'avons pas à faire les frais, pas plus que nous n'avons à payer pour les erreurs des gouvernements qui se succèdent depuis les 30 dernières années.

Considérons que la conjoncture, même si elle n'est pas idéale, constitue une occasion de rappeler nos valeurs et d'affronter ce gouvernement qui a fait le choix de démanteler l'État québécois plutôt que de préserver ce qui constitue notre bien commun. À plusieurs reprises, nous avons démontré notre capacité à mener des luttes. Prouvons-le à nouveau : ensemble, refusons l'austérité!

Sylvain Mallette

# NÉGO 2015

## Nos revendications

C'est avec l'expérience d'une première négociation que la FAE se présente à son deuxième rendez-vous avec le gouvernement pour revoir les conditions de travail des 32 600 membres de ses syndicats affiliés. Comme agent négociateur, la Fédération a pour mandat de défendre les intérêts des enseignantes et enseignants en amenant les parties à convenir d'un contrat de travail améliorant leur quotidien. Pour cela, les demandes exprimées dans les deux dépôts, l'un sectoriel, l'autre intersectoriel, reposent bien entendu sur la reconduction des acquis obtenus de haute lutte, mais aussi sur l'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant.

D'une part, les **demandes sectorielles** s'articulent autour de deux axes : l'amélioration du quotidien du personnel enseignant de même que de meilleures conditions pour favoriser la conciliation travail-famille-vie personnelle. Elles se résument aux dix orientations de l'encadré ci-contre.



1. Favoriser la conciliation travail-famille-vie personnelle
2. Augmenter la sécurité d'emploi et améliorer l'accès au contrat
3. Reconnaître l'expertise des enseignantes et enseignants
4. Élargir la portée et assurer la mise en œuvre des protections incorporées à la convention collective
5. Revoir certains éléments de la tâche afin d'améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants et leur assurer une pleine autonomie professionnelle
6. Retirer certaines dispositions entraînant des conditions de travail variables
7. Améliorer les règles de formation des groupes afin de donner de meilleures conditions d'exercice aux enseignantes et enseignants et offrir un meilleur service à l'élève
8. Donner des conditions d'exercice aux enseignantes et enseignants qui permettent aux élèves de bénéficier de conditions d'apprentissage optimales
9. Améliorer les dispositions concernant la rémunération pour toutes les enseignantes et enseignants ainsi que leur rémunération globale
10. Encadrer les mesures d'insertion professionnelle

D'autre part, les **demandes intersectorielles** ont été formulées de concert avec la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Cette alliance avec la FIQ nous permet de dénoncer, de manière encore plus soutenue, par la voix de quelque 100 000 membres, les coupes effectuées dans les secteurs névralgiques que sont l'éducation et la santé. Ces demandes, dites économiques, se retrouvent dans l'encadré ci-bas.

1. Retraite : bonifier les sommes versées aux personnes retraitées par le biais de l'indexation et améliorer certaines dispositions du régime de retraite progressive
2. Droits parentaux : adapter à la réalité professionnelle et familiale les congés liés aux droits parentaux
3. Disparités régionales : améliorer et adapter les clauses pour disparités régionales à la réalité géographique
4. Rémunération : augmenter l'échelle de traitement afin d'améliorer le pouvoir d'achat des enseignantes et enseignants et professionnelles en soins



## Nos lignes directrices

Un des défis liés à la négociation est sans contredit l'amélioration du quotidien du personnel enseignant. Des facteurs comme les compressions budgétaires dans le secteur de l'éducation, les défis liés à la diversité socioculturelle, la migration d'élèves vers des établissements privés largement subventionnés, l'intégration d'élèves en difficulté dans les classes ordinaires du secteur public, pour ne nommer que ceux-ci, ajoutent à la tâche déjà très lourde du personnel enseignant. Avec ces prises de position, le gouvernement du Québec a exigé, d'année en année, une implication toujours plus importante et un investissement en temps et en énergie grandement supérieur à ce qu'il était il y a 15 ans. En ce sens, cette négociation aura comme objectif de revoir la tâche et les conditions d'exercice des enseignantes et des enseignants pour que toutes et tous soient en mesure d'assumer le rôle important qui leur est confié.

Un autre défi de notre négociation est bien sûr une meilleure conciliation travail-famille-vie personnelle. De nouvelles réalités sociales et démographiques affectent irrémédiablement le monde scolaire. Les responsabilités accrues de tout un chacun, souvent générées par le désengagement de l'État dans plusieurs domaines, retombent inévitablement sur les personnes actives sur le marché du travail. À cela s'ajoutent le vieillissement de la population et certaines politiques gouvernementales, dont le virage ambulatoire, qui nous obligent à consacrer plus de temps au bien-être de nos familles et de nos

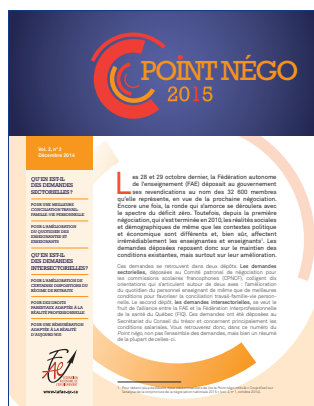


Sylvain Mallette, président de la FAE, prend la parole lors de la conférence suivant le dépôt des demandes intersectorielles de la FAE. Il est en compagnie de Régine Laurent, présidente de la FIQ.

proches. Qui plus est, la lourdeur liée à la gestion du quotidien revient souvent aux femmes, qui représentent une grande majorité de nos membres. Nous devons donc revoir plusieurs dispositions de la convention collective liées à la conciliation travail-famille-vie personnelle.

Quant à nos revendications dites économiques, il n'est pas nouveau que les négociations se déroulent avec le spectre du déficit zéro. Nos demandes rejettent toutefois fermement l'idée de résoudre le problème du déficit budgétaire en reproduisant ce modèle provoquant une fois de plus l'appauvrissement du personnel de l'éducation et de la santé. Nous voulons plutôt un rattrapage salarial, permettant de récupérer le pouvoir d'achat

perdu depuis 2004. Pour les années à venir, afin de protéger notre pouvoir d'achat, l'augmentation annuelle doit être équivalente à l'augmentation du coût de la vie, tout en assurant un minimum de 2%. Les échelles de traitement, quant à elles, doivent augmenter de 1% par année, pour attirer un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs dans notre secteur et aussi pour retenir la relève. Enfin, comme employées et employés de l'État, nous contribuons à son enrichissement en payant taxes et impôts. Nous voulons donc pouvoir bénéficier pleinement et équitablement de l'enrichissement collectif des Québécoises et Québécois lorsque la situation économique nationale est prospère. Le tableau suivant résume ces demandes.



Ce sont donc ces lignes directrices qui lient l'ensemble de nos revendications pour le renouvellement du contrat de travail des enseignantes et enseignants que la FAE représente. Afin d'obtenir plus de détails sur toutes les demandes, sectorielles ou intersectorielles, vous êtes invités à lire le dernier numéro du Point négo (vol. 1, n° 2, novembre 2014) qui brosse un tableau plus complet des revendications.

Total des augmentations des échelles de traitement entre 2004 et 2014	Moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC)	Écart	Rattrapage salarial demandé
14,5 %	19 %	- 4,5 %	4,5 %
Augmentation demandée par année	Ajustement des échelles de traitement – attraction/rétention par année	Enrichissement	
Équivalente au coût de la vie avec un minimum de 2 %	1 %	% à déterminer	

# AUSTÉRITÉ AU QUÉBEC : UNE DETTE ALARMANTE ?

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a récemment publié une brochure intitulée *État de la dette du Québec 2014*. Ce document a pour objectif de dédramatiser l'ampleur de la dette québécoise, sans toutefois la nier, et l'oppose aux choix et au discours gouvernemental valorisant l'austérité. Entrevue avec l'un des auteurs, Simon Tremblay-Pepin.

**Votre brochure définit plusieurs catégories de dettes et la manière dont on doit les calculer. Que doit-on retenir à ce sujet pour s'y retrouver?**

Il faut pouvoir distinguer la **dette brute** de la **dette nette**. Parlons tout d'abord de la dette brute; c'est d'ailleurs cette donnée qui est la plus souvent mentionnée dans les médias. Cette dette représente les sommes empruntées par le gouvernement ou par ses entités. Cela correspond, par exemple, aux sommes investies pour construire des infrastructures, comme des routes ou des écoles, ou encore à l'argent nécessaire pour payer les salaires des employés. À cela s'ajoutent les passifs nets des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs. Ce sont des montants que le gouvernement devra verser à des retraités du secteur public ou encore les montants engagés aux paiements de prestations de cessation d'emploi, de régimes d'assurance collective ou de congés parentaux. Ces passifs nets ne sont pas de réelles dettes : ce sont davantage des écritures comptables, ou des montants que le gouvernement s'est engagé à payer. La somme de ces données représente donc, pour l'année 2013, un

montant de 197 milliards de dollars. De ce montant, il faut soustraire le Fonds des générations, mis en place en 2006 afin de réduire la dette du Québec. Ce fonds représente 5,2 milliards de dollars. C'est donc dire que la **dette brute** est de 191,8 milliards de dollars.

Quand on parle de dette nette, on prend le montant de dette brute, soit 191,8 milliards de dollars, duquel on déduit les actifs financiers nets. Ces actifs sont concrètement les montants d'argent que le gouvernement possède dans divers fonds et qui est de 16,3 milliards de dollars. La **dette nette** est donc de 175,5 milliards de dollars.

**Ce montant peut sembler impressionnant. Comment peut-on le comprendre concrètement?**

Le plus important lorsque l'on veut comprendre la mesure d'une dette est de ne jamais regarder que des chiffres absolus. Il faut toujours mettre la dette en rapport avec le produit intérieur brut (PIB). Le PIB est la mesure de l'activité économique. La dette du Québec doit donc être mise en contexte par rapport à notre richesse collective. À titre

comparatif, une dette de 100 dollars pour un individu n'est pas la même pour quelqu'un qui a un revenu annuel de 40 000 dollars que pour un autre qui n'a aucun revenu. C'est la même chose. Pour l'année 2012-2013, le PIB du Québec est de 357,9 milliards de dollars. La dette nette du Québec représente donc 49% du PIB.

Par ailleurs, il faut savoir que les 2/3 de notre dette peuvent être considérés comme une « bonne dette » c'est-à-dire qu'elle provient de paiement pour l'achat d'infrastructures, comme la construction de routes ou d'écoles. C'est comparable à prendre une hypothèque pour l'achat d'une maison. Le reste de cette dette, soit le 1/3, peut aussi être comparé à une « mauvaise » dette, comme lorsqu'une personne s'endette pour payer l'épicerie.

Le plus important, c'est de comprendre que la dette du Québec n'est pas une situation alarmante. Quand on compare le Québec avec le reste du Canada, le Québec est en effet la province la plus endettée; elle a le même taux d'endettement que le gouvernement fédéral. Cependant, quand on compare le Québec avec le reste des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), on se



**Simon Tremblay-Pepin** complète un doctorat en science politique à l'Université York où il se concentre sur le lien entre l'économie et les structures démocratiques. Militant et consultant en relations publiques, il s'est impliqué dans divers médias et organisations. Ses intérêts de recherche sont les systèmes politiques, les finances publiques et les perspectives de démocratisation économique.

rend compte que nous sommes dans une situation avantageuse. En utilisant la méthode de calcul de la dette de l'OCDE avec les données les plus récentes, le Québec est parmi les États les moins endettés. Par exemple, il est moins endetté que les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. L'alarmisme sur la situation économique au Québec à ce propos est donc injustifié.

**Pourquoi, selon vous, le gouvernement ne parle que d'austérité et de coupes dans les programmes sociaux et les services publics?**

Le discours dominant s'inscrit dans la logique néolibérale : le gouvernement se presse à atteindre le déficit zéro. Il réduit ses dépenses et justifie

cette démarche en parlant d'austérité. Surtout, il prétend que ces coupes n'auront pas d'effets sur les services rendus à la population. Plusieurs exemples nous prouvent toutefois le contraire. Pensons aux coupes astronomiques faites dans le budget des commissions scolaires, qui n'ont d'autres effets que de réduire les services qui viennent en aide directement aux élèves, comme l'aide aux devoirs.

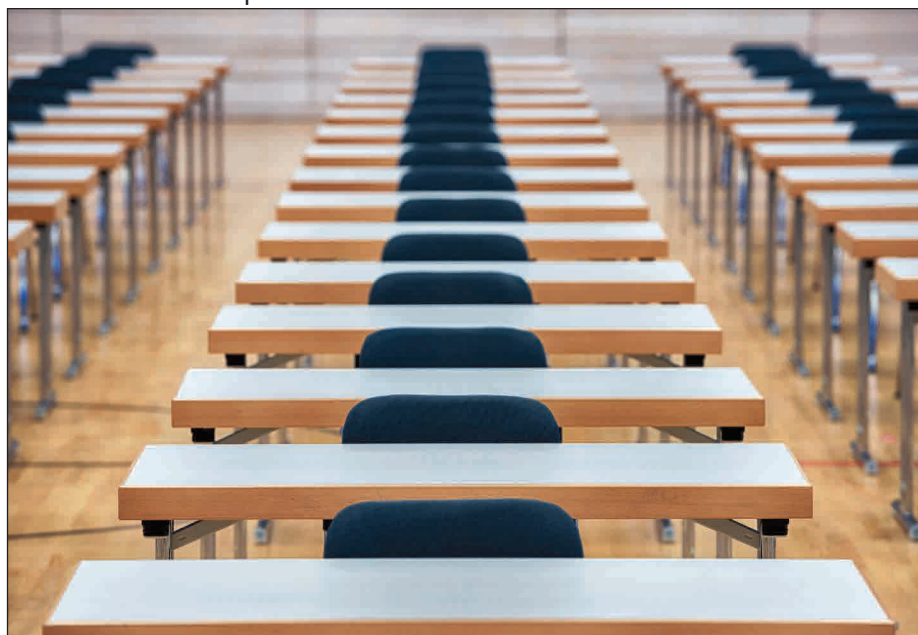
Parallèlement à cette démarche, le gouvernement se concentre sur la transformation de l'État en modifiant de façon très importante nos façons de faire. Plusieurs décisions prises actuellement par le gouvernement s'inspirent du secteur privé. On veut transformer l'État pour qu'il ressemble à une entreprise. Quelques exemples sont probants : la méthode « lean » du secteur privé qui est transposée dans le réseau de

la santé et des services sociaux ou l'implantation de l'assurance qualité dans les cégeps, pour ne mentionner que ceux-ci. Les recommandations du rapport Robillard vont dans le même sens, en coupant au cœur de plusieurs programmes à portée sociale.

Il devient de plus en plus urgent de sortir de cette logique. Je mentionnais le Fonds des générations tout à l'heure, qui sert à rembourser la dette. Au lieu de laisser cet argent dans le Fonds, il faut le réinvestir pour relancer l'économie, pour améliorer nos programmes sociaux et nos services publics de manière globale. En plus, comme cela contribuerait à faire croître le PIB, il se pourrait bien qu'au final, cela fasse aussi diminuer la proportion de la dette sur le PIB. On atteindrait alors les objectifs de ceux qui défendent l'austérité, sans utiliser leurs méthodes nocives.

# RÉSEAU SCOLAIRE : CHRONIQUE D'UNE RÉFORME ANNONCÉE

Collaboration spéciale : **Wilfried Cordeau**



**E**n dévoilant aux représentantes et représentants des commissions scolaires, le 19 novembre dernier, son projet de réorganisation de la carte des territoires scolaires, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, mettait fin à un suspense, tout en semant l'émoi dans le monde de l'éducation. En le soumettant à une vaste opération de fusions et de réaménagements territoriaux, à laquelle peu de commissions scolaires francophones échapperont, il déstabilise un réseau déjà ébranlé par des compressions qui totaliseront un milliard de dollars l'an prochain. Par ailleurs, son projet de loi s'annonce bien plus musclé qu'un simple redécoupage territorial. Chronique d'une réforme annoncée.

## Des fusions : pourquoi?

L'idée de fusionner les commissions scolaires émane surtout de la volonté de réduire leurs frais d'exploitation dans un contexte où leur gestion financière et administrative a été régulièrement remise en question.

C'est au nom de la réduction de la bureaucratie et de l'équilibre budgétaire que le ministre soumet

le réseau scolaire à de si vastes regroupements. Concrètement, l'opération ne pourra générer tout au plus que 30 millions de dollars d'économies, sur un budget de transfert annuel de près de 8 000 millions de dollars. Par ailleurs, la dernière grande opération de fusions territoriales, en 1998, avait plutôt généré des dépenses de 70 millions de dollars à l'État. Dans ce contexte, on peut sérieusement douter de la pertinence de cette opération.

Derrière cette manœuvre se profile une réforme dont les enjeux peuvent être plus importants à long terme que le seul redécoupage des commissions scolaires.

## Simple fusions ou « grand remue-ménage »?

Dépenses somptuaires de certains administrateurs, bureaucratie sclérosante, hausses subites des taxes scolaires, les objets de critique n'ont pas manqué ces dix dernières années pour miner la crédibilité des commissions scolaires et réclamer leur mise au pas, voire leur abolition.

Malgré qu'il ait laissé entendre, entendre que « tout est sur la table » au cours des dernières

semaines, le Parti libéral du Québec (PLQ) n'a jamais eu l'intention d'abolir les commissions scolaires, comme Philippe Couillard l'a confirmé lui-même pendant la dernière campagne électorale. Ce qui l'intéresse plutôt, conformément à la ligne de son parti, c'est la réduction de la bureaucratie – leitmotiv qui masque une volonté de décentralisation – et l'accroissement de la marge de manœuvre des établissements.

C'est dans cet esprit que, le 3 novembre, le ministre Bolduc, invoquant la désertion populaire à l'élection scolaire de la veille (participation de 4,85 %) confirmait qu'une réforme est en cours de préparation. Évoquant des regroupements territoriaux, il écarte l'hypothèse de l'abolition de la structure et annonce « qu'il va y avoir une modification assez profonde du réseau scolaire au niveau de la gouvernance ».

En somme, bien plus qu'avec le projet de loi n° 88, qui révisait la gouvernance des commissions scolaires et établissait de nouveaux liens contractuels au sein du réseau, la nouvelle réforme que le ministre évoque, en redéfinissant et en redistribuant les responsabilités des divers paliers du système éducatif, confirme la triple tradition libérale consistant à décentraliser le réseau, le soumettre à des mécanismes de gouvernance managériale et à le pousser vers une dynamique de marché. Dans ce schéma, les enseignantes et enseignants ont à craindre de nouvelles atteintes à leur autonomie professionnelle.

## Et le personnel enseignant dans tout ça?

Nonobstant le redécoupage territorial anticipé, il faudra surveiller la profondeur des changements que le ministre entend apporter aux structures et à la culture du réseau.

Du point de vue enseignant, l'organisation actuelle du réseau n'est pas optimale. En fait, le statu quo, particulièrement depuis l'implantation de la réforme Marois, puis du projet de loi n° 88, n'est plus tenable au regard de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, heurtée de plein fouet par la multiplication

d'exigences ministérielles souvent floues ou irréalistes, l'alourdissement des encadrements administratifs et pédagogiques, la pression croissante d'une gestion axée sur les résultats.

En ce sens, au regard des travaux menés par la Fédération dans le cadre de son dernier Congrès (juin 2013), il est effectivement temps qu'une révision sérieuse des rôles et responsabilités au sein du réseau soit effectuée. Idéalement, si l'intention du ministre est de redonner aux enseignantes et enseignants plus de pouvoir pédagogique et d'autonomie professionnelle, leurs droits et obligations devraient être revus dans la Loi sur l'instruction publique, leur tâche devrait être recentrée sur l'enseignement et leurs conditions d'exercice aménagées en adéquation avec cette priorité. Si le gouvernement est prêt à reconnaître l'expertise enseignante comme pivot du système éducatif, il devra revoir les pouvoirs des directions d'établissement et le rôle des conseillers pédagogiques de manière à ce qu'ils soutiennent, plutôt qu'encadrent, les interventions pédagogiques du personnel enseignant. Enfin, si le gouvernement veut revoir les structures dans un souci de réussite éducative, l'expertise enseignante devrait être consacrée dans les processus décisionnels, leur permettant d'influencer les décisions de la base au sommet, plutôt que l'inverse.

Ainsi, la réforme annoncée dans les prochains mois, en pleine négociation nationale du contrat de travail des enseignantes et enseignants, pourrait avoir des impacts multiples, importants et durables sur l'exercice de la profession. Dans ce contexte, il nous appartient d'en défendre les intérêts.

<sup>1</sup>Dans la foulée des États généraux sur l'éducation (1995-1996), le gouvernement du Québec, à travers le projet de loi n° 109, mettait en œuvre la déconcessionnalisation du réseau de l'éducation. Cette opération, en plus de mettre en place des commissions scolaires linguistiques, prévoyait aussi de nombreux regroupements d'unités territoriales, réduisant ainsi le nombre de commissions scolaires de 156 à 72.

<sup>2</sup>[www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-18635.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-18635.html)

<sup>3</sup>Adopté en octobre 2008, en réponse aux appels répétés de l'ADQ d'abolir les commissions scolaires après le faible taux de participation (7,9%) aux élections scolaires de novembre 2007. Le projet de loi n° 88 visait, principalement, à soumettre les commissions scolaires et les établissements à de nouveaux mécanismes et obligations de planification et de reddition de comptes (conventions de gestion et de partenariat).

## LA FAE SE PRONONCE : POUR OU CONTRE

**L**'Autonome vous a préparé une courte analyse quant à son positionnement sur des sujets d'actualité : l'abolition des commissions scolaires, l'abolition du financement des écoles privées, l'évaluation des enseignantes et des enseignants, la création d'un ordre professionnel et le projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite du secteur municipal.

### L'abolition des commissions scolaires

La FAE est **contre**. En juin 2013, le Congrès de la FAE affirmait que « l'abolition des commissions scolaires n'est pas dans l'intérêt des enseignantes et enseignants, puisque la décentralisation des pouvoirs vers les établissements alourdirait la tâche des enseignantes et enseignants et nuirait davantage à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. »

### L'abolition du financement public des écoles privées

La FAE est **pour**. Sur toutes les tribunes, la FAE a toujours dénoncé le financement public des écoles privées. Celles-ci soutiennent qu'elles ne sont financées qu'à 40 %. Toutefois, elles oublient d'inclure à ce calcul l'allocation tenant lieu de valeur locative consentie par l'État, les crédits d'impôt pour les dons qu'elles reçoivent, les crédits d'impôt pour enseignement religieux ainsi que les subventions provenant des programmes d'infrastructures. Le grand total du financement public s'élève donc plutôt à plus de 70 % ou à 500 millions de dollars par année, d'autant plus que certaines de ces écoles privées accumulent annuellement des surplus budgétaires. Si ces sommes étaient rapatriées dans le réseau public, elles pourraient être réinvesties dans les écoles publiques, leur accordant ainsi des conditions plus favorables à l'atteinte de leur mission : répondre aux besoins de tous les élèves.

Cet automne, le ministre Bolduc envisageait la possibilité de couper de moitié, sinon entièrement, la subvention accordée aux écoles privées. Il se rétractait quelques jours plus tard. Récemment,

la commission Robillard rendait son rapport pour confirmer le statu quo quant à ce financement. Encore une fois, le gouvernement semble oublier que les besoins des élèves qui fréquentent les écoles publiques sont criants, que ses choix perpétuent les inégalités et créent une concurrence déloyale entre les écoles. Aux prises avec des compressions budgétaires qui atteindront le milliard de dollars en 2015 et avec un seuil minimum de financement, les écoles publiques ont de plus en plus de difficulté à assurer les services essentiels aux élèves.

La population québécoise s'est dotée d'un système fiscal permettant à toutes et tous, sans discrimination, d'accéder à un système d'éducation public, inclusif et de qualité. Dans le contexte d'austérité actuel, maintenir le financement public des écoles privées favorise la fracture sociale. La FAE entend démontrer avec vigueur les conséquences graves des décisions du gouvernement Couillard et appeler ses membres à la mobilisation.

### L'évaluation des enseignantes et enseignants et la création d'un ordre professionnel

La FAE est **contre**. Comment la mise en place d'un nouveau mécanisme d'évaluation des enseignantes et enseignants, tant au primaire qu'au secondaire, ainsi que la création d'un ordre professionnel pourraient répondre aux vrais enjeux de l'école publique, dont celui de soutenir les élèves en difficulté. Le ministre Bolduc a évoqué l'idée d'évaluer le personnel enseignant, en se basant sur le modèle d'évaluation mis de l'avant par le Collège des médecins. Toutefois, les réalités du réseau de la santé et de l'éducation, sans être diamétralement opposées, sont fort différentes. Avec un système qui est déjà lourd, ajouter de telles mesures ne ferait que priver le réseau de l'éducation de ressources financières qui pourraient être utiles ailleurs. Rappelons aussi qu'un ordre professionnel, dont la mission première est de protéger le public, est souvent mis de l'avant pour des professions qui placent un individu en face d'un professionnel, sans autre témoin (par exemple un psychologue qui rencontre son client). Les enseignantes et enseignants sont loin de cette réalité.

Il y a quelques années, après un exercice de consultation, d'analyse et de réflexion, l'Office des professions du Québec (OPQ) s'était d'ailleurs prononcé contre la création d'un ordre professionnel pour le personnel enseignant. La FAE continuera donc de rappeler que les encadrements juridiques

sont nombreux et amplement suffisants, en partant des études universitaires jusqu'à l'obtention d'un poste dans une commission scolaire de même que tout au long de la carrière.

### Le projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite du secteur municipal

La FAE est **contre**. Les employées et employés municipaux ont engagé un bras de fer avec le gouvernement, qui tente d'établir de nouvelles règles devant assurer la santé financière et la pérennité de leurs régimes de retraite à prestations déterminées. D'entrée de jeu, alors que le contrat de travail des employées et employés municipaux n'est pas arrivé à échéance, les conventions collectives sont rouvertes unilatéralement. La FAE s'oppose bien sûr à cette manière de faire, les bases du syndicalisme voulant que seuls les contrats de travail échus soient renégociés, à moins que les parties conviennent de le faire, ce qui n'est pas le cas présentement.

Ensuite, le projet de loi prévoit un délai : s'il n'y a pas de résultats au bout d'un an de négociation, les employées et employés municipaux se verront imposer un arbitrage. La FAE s'oppose à cette manière de faire qui vient restreindre le droit à la négociation.

Un autre aspect important du projet de loi n° 3 concerne le taux de capitalisation de chacun des régimes. Le taux de capitalisation d'un régime représente sa capacité à payer immédiatement ses engagements futurs. Le rapport D'Amours avait statué qu'un régime de retraite est en bonne santé financière s'il a un taux de capitalisation de 85%. Tous les régimes de retraite concernés par le projet de loi n° 3 n'atteignent pas ce taux : certains ont un meilleur rendement, d'autres un rendement inférieur. Toutefois, le projet de loi place tous les régimes de retraite sur un même pied d'égalité et impose l'application des mêmes règles, alors que chaque régime est différent. Encore une fois, la FAE s'oppose à cette mise en application de mesures uniformes qui placent tous les régimes sur un même

pied et qui ne tient pas compte de ce qui avait été négocié et accepté à l'origine.

Bien que le RREGOP, auquel cotise l'ensemble des enseignantes et des enseignants, soit différent des régimes de retraite des employées et employés municipaux, il n'en demeure pas moins que la FAE doit être réaliste. Bien que des dispositions aient été prises lors de la dernière négociation pour s'assurer de la bonne santé du RREGOP, il ne faudrait pas croire que celui-ci est à l'abri d'une éventuelle remise en question de sa structure par le gouvernement.

<sup>1</sup>Au total, 170 régimes de retraite sont visés par le projet de loi n° 3.

<sup>2</sup>COMITÉ D'EXPERTS SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DE RETRAITE QUÉBÉCOIS. *Innovier pour pérenniser le système de retraite : un contrat social pour renforcer la sécurité financière de tous les travailleurs québécois*, Gouvernement du Québec, Québec, 2013, 219 pages.

<sup>3</sup>Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.

## Des rabais exclusifs : c'est réglé.



**10%** DE RABAIS EXCLUSIF sur vos assurances auto, habitation et véhicule de loisirs

Jusqu'à **360 \$** DE RÉDUCTION en regroupant vos nouvelles assurances auto, habitation et véhicule de loisirs chez nous <sup>1</sup>



Obtenez une soumission  
1 866 987-0797  
lacapitale.com/fae



Cabinet en assurance de dommages. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire. 2. Détails et règlement disponibles à l'adresse ci-dessus mentionnée.

## NÉGOCIATION NATIONALE : UNE IMPORTANTE COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le dépôt des demandes intersectorielles de l'alliance FAE-FIQ, à Québec le 28 octobre dernier, a généré plus d'une quarantaine de reportages, d'entrevues et de mentions dans les médias québécois. Notre président, Sylvain Mallette a entre autres défendu nos demandes au micro de TVA et de Radio-Canada. Pour visionner un extrait : [bit.ly/1luWvWO](http://bit.ly/1luWvWO)

## ÉMISSION À CIBL : LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE

C'est une heure complète qui a été consacrée au thème de la lutte contre l'homophobie dans le milieu scolaire sur les ondes de CIBL, dans le cadre de la troisième émission de la série « Enseigner, c'est pour la vie » portant sur les enjeux de la FAE. Cette émission a traité des problèmes que vivent les élèves et le personnel enseignant quotidiennement de même que des activités et solutions envisagées pour démystifier la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels). Les invités, tous membres des syndicats affiliés à la FAE, ont fait preuve d'une grande générosité. Nous les remercions chaleureusement ! Pour écouter l'émission : [www.cibl1015.com/cibl-recoit-mardi](http://www.cibl1015.com/cibl-recoit-mardi)

## L'INTERSYNDICALE DES FEMMES DIT NON À LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

L'Intersyndicale des femmes, qui représente 300 000 syndiquées, et dont la FAE fait partie, s'oppose fermement au régime d'austérité que déploie présentement le gouvernement libéral. Les hausses tarifaires, les suppressions de services et les réductions d'effectifs dans les programmes sociaux et les services publics auront de graves conséquences, en particulier sur les femmes.

Les femmes constituent en effet 75 % du personnel de la fonction publique québécoise, avec une grande représentativité principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé; elles sont donc intimement visées par les réformes structurelles qui prennent place dans ces deux réseaux. Elles font également plus souvent appel aux services de santé, ne serait-ce que pour tous les suivis liés à la maternité ou pour les soins à donner à leurs proches en perte d'autonomie. En matière d'éducation, elles demeurent les premières responsables de l'éducation des enfants. Encore aujourd'hui, elles bénéficient plus largement des programmes sociaux, parce que leur situation économique est plus précaire.

Quelques exemples méritent d'être mentionnés. Les récentes coupes dans l'aide aux devoirs auront un impact sur la qualité de vie des femmes en ajoutant une nouvelle responsabilité à leur liste déjà longue, puisque l'aide aux devoirs leur incombe dans 62 % des cas<sup>1</sup> dans les familles biparentales. Aussi, la hausse des tarifs pour les services de garde aura pour effet de mettre certaines femmes devant un dilemme déchirant : demeurer au travail tout en consacrant une large part de leur revenu familial au paiement des services de garde ou faire un choix familial en imposant à l'un des deux conjoints de rester à la maison, sachant que ce sera une grande majorité de femmes qui devront s'occuper des enfants. Un choix qui risque de replonger les femmes dans le Québec des années 1970.

<sup>1</sup>[www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/chiffres-famille/Pages/partage-taches-soins-enfants.aspx](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/chiffres-famille/Pages/partage-taches-soins-enfants.aspx)

<sup>2</sup>[www.relais-femmes.qc.ca](http://www.relais-femmes.qc.ca)

En ce qui a trait à l'égalité hommes-femmes, plusieurs décisions gouvernementales indiquent une certaine contradiction. En effet, afin de remédier à la sous-représentation des femmes en politique ou dans les postes électifs, le programme *À égalité pour décider* avait été mis sur pied en 1999. Récemment, le gouvernement annonçait qu'il amputait ce programme de la moitié de son budget. Qui plus est, le *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, mis de l'avant en 2006, est géré par les Conférences régionales des élus (CRÉ). Or, le gouvernement a récemment annoncé que les CRÉ seront abolies au printemps prochain. Qui poursuivra la mission de mettre en application ce Plan qui contribue à l'atteinte de cibles élevées en matière d'égalité, alors que des études<sup>2</sup> démontrent clairement que les sociétés ayant atteint des cibles élevées en matière d'égalité jouissent d'une meilleure santé économique ?

Afin de constater les effets de toutes ces compressions sur la situation économique des femmes, l'Intersyndicale des femmes a par ailleurs commandé une note économique à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Les résultats seront disponibles à l'hiver 2015. D'ici-là, l'Intersyndicale des femmes encourage les femmes à faire entendre leur voix et à opposer une farouche résistance à l'austérité.



# KIM YAROSHEVSKAYA : UNE ENVOLÉE D'ÉMOTIONS À L'OCCASION DE LA SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE !



Généreuse, elle a tenu à remercier les enseignantes et enseignants pour le travail accompli au quotidien. La FAE a pour sa part remis aux 1600 enseignantes et enseignants du préscolaire, thème de la SPEP 2014, le livre *La Petite Kim*, qui raconte l'histoire de cette grande dame.

La porte-parole de l'événement, Claire Pimparé, était visiblement touchée de revoir son amie et ancienne complice de la série *Passe-Partout*. Fidèle à elle-même, elle a par ailleurs défendu avec cœur, tout au long de la semaine, la mission de l'école publique, n'hésitant pas à dénoncer les rumeurs de coupes budgétaires en éducation, et profitant de toutes les occasions pour aller rencontrer sur le terrain les enseignantes et enseignants qu'elle

les panélistes Mélyny Cannavino, enseignante au préscolaire, France Capuano, Ph. D., chercheuse et professeure à l'UQAM et Martin Larocque, conférencier et comédien. La FAE a profité de l'occasion pour reconnaître les pionnières et le pionnier du programme de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD). Encore une fois, toutes nos félicitations à Geneviève Burbridge, Mélyny Cannavino, Line Desjardins, Lynda Vadnais, Élisabeth Poulin et Philippe Tétreault.

La sixième Semaine pour l'école publique (SPEP) s'est déroulée du 28 septembre au 4 octobre 2014. La couverture médiatique a atteint des sommets inégalés. Plus de 25 articles, reportages à la radio et à la télévision ont été diffusés. Pour revoir ou lire des extraits, consultez le [www.spep.ca](http://www.spep.ca)

**A**près un début effervescent sur la scène médiatique, en raison notamment du passage remarqué du ministre Yves Bolduc à la conférence de presse de lancement, c'est sur le ton de l'émotion que la Semaine pour l'école publique (SPEP) a atteint son apogée par la remise du Prix hommage à l'une des figures emblématiques du conte pour enfants, madame Kim Yaroshevskaya.

Du haut de ses 91 ans, c'est une femme digne, vive d'esprit et d'une touchante humilité qui est montée sur la scène du Centre culturel Georges-Vanier le jeudi 2 octobre pour recevoir le Prix hommage de la FAE en reconnaissance de sa très grande contribution à l'épanouissement des enfants québécois. Après un enchaînement de remerciements et d'applaudissements, l'assemblée émue a eu le privilège d'entendre un conte « à sa manière » relatant sa découverte du plaisir de lire, de s'évader et d'investir le monde de l'imaginaire.

tient en haute estime.

## Le préscolaire, le début d'une grande aventure

L'édition 2014 de la SPEP s'est également articulée autour d'activités reliées à l'éducation préscolaire. C'est ainsi que la salle de réception de la soirée hommage a été décorée par les œuvres d'enfants du préscolaire ayant fait preuve d'originalité et de créativité. En après-midi, l'événement a d'ailleurs commencé par une table ronde sur l'importance de l'intervention précoce et le rôle de l'éducation préscolaire en 2014. L'animatrice, Annie Desrochers, a présenté ses invités et a lancé des pistes de discussion. Des échanges ont suivi entre





### Pour une meilleure distribution de la richesse

Le 31 octobre dernier, les membres de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, formée de quelque 85 groupes des milieux communautaires et syndicaux, dont la FAE, se réunissaient pour une grande manifestation au centre-ville de Montréal. Celle-ci visait à dénoncer les mesures d'austérité de même que les multiples compressions dans

les programmes sociaux et les services publics. La solution proposée : identifier des solutions fiscales pour assurer un financement adéquat. On estime à plus de 25 000 le nombre de personnes présentes.

Les membres de la Coalition se sont réunis en assemblée générale le 3 décembre dernier afin d'adopter la deuxième phase de son plan d'action contre l'austérité. Pour obtenir plus de détails sur les activités à venir : [nonauxhausses.org](http://nonauxhausses.org)

### Tragédie du 6 décembre de Polytechnique : un triste 25<sup>e</sup> anniversaire

La FAE souligne annuellement, lors de son Conseil fédératif de décembre, ce triste événement où 14 jeunes femmes ont perdu la vie et où plusieurs autres ont été blessées. À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de cette tragédie, Polytechnique Montréal lance deux projets sous le thème de la rose blanche, fleur qui symbolise les activités de commémoration du 6 décembre.

D'abord, une *Semaine de la rose blanche*, organisée la première semaine de décembre, se tiendra à compter de cette année, et sera réitérée annuellement. À cette occasion, toutes et tous sont invités à acheter une rose blanche virtuelle afin d'amasser des fonds. Les sommes recueillies seront remises à *Folie Technique*, le camp scientifique de Polytechnique Montréal, en vue d'offrir à des jeunes filles issues de milieux défavorisés la possibilité de participer à des activités de sensibilisation aux sciences. Le site de dons en ligne de la *Semaine de la rose blanche* est accessible toute l'année pour permettre de recueillir des dons : [roseblanche.org](http://roseblanche.org)

En complément, Polytechnique Montréal met aussi sur pied l'*Ordre de la rose blanche* pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux

SEMMAINE DE  
LA ROSE BLANCHE  
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL



DANS NOS MAINS  
FLEURIT L'AVENIR

qui ont vécu ce drame de près ou de loin. Il s'agit d'une bourse pancanadienne de 30 000 dollars destinée aux femmes étudiant en génie. Cette bourse sera accordée annuellement à une étudiante canadienne afin de l'aider à poursuivre ses études aux cycles supérieurs. Pour plus de renseignements : [polymtl.ca/ordreroseblanche](http://polymtl.ca/ordreroseblanche)

### Non à l'austérité!

Deux manifestations importantes se sont déroulées simultanément à Montréal et à Québec le 29 novembre dernier. Le Collectif Refusons l'austérité, dont la FAE fait partie, dénonce l'imposition de mesures radicales jamais vues jusqu'à présent pour redresser les finances publiques. Les artistes Daniel Boucher, à Montréal, et Yann Perreau, à Québec, ont accueilli les manifestants à la toute fin de ces marches de protestation. Le président de la FAE, Sylvain Malette, a d'ailleurs pris la parole : « Les compressions budgétaires en éducation, qui atteindront un milliard de dollars l'an prochain, affectent de plus en plus durement les services aux élèves. Pendant ce temps, le gouvernement Couillard continue de financer les écoles privées avec des deniers publics, à raison de plus de 500 millions de dollars par an. C'est inacceptable ! ». Des dizaines de milliers de personnes étaient présentes à Montréal et à Québec. Pour en savoir plus : [refusonslausterite.org](http://refusonslausterite.org)



## BOURSE JEUNE RACCROCHEUSE 2014 : UNE PREMIÈRE LAURÉATE

**L**e 16 octobre 2014, la FAE remettait la première Bourse Jeune raccrocheuse de 2000 dollars à Mélanie Riel, une jeune femme de 31 ans au parcours aussi singulier qu'inspirant. Toutes nos félicitations à Mélanie !

Pour plus de renseignements sur la Bourse Jeune raccrocheuse : [www.lafae.qc.ca/jeraccroche](http://www.lafae.qc.ca/jeraccroche)



## CONSULTATION ENJEUX DE SOCIÉTÉ : VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE

**J**usqu'au 6 février 2015, vous êtes invités à participer en grand nombre à la consultation sur les enjeux de société de la FAE. Cette consultation, qui comporte neuf questions, porte sur six enjeux : le bien commun, le rôle de l'État, l'environnement, les services publics et les programmes sociaux, la lutte contre la pauvreté, l'appauvrissement et les inégalités et enfin, les finances publiques, le financement des services publics et la fiscalité.

Cette consultation est la première d'une série d'étapes visant à approfondir et à raffiner les analyses et les prises de position de la FAE et viendra à terme au VI<sup>e</sup> Congrès, en juin 2016. Votre participation est donc importante ! Pour que la FAE puisse obtenir des résultats probants, chaque membre doit répondre individuellement à cette consultation, bien que des rencontres de groupe puissent être organisées par votre syndicat local afin de vous soutenir dans la démarche. Votre syndicat local vous a d'ailleurs transmis un carton avec un code d'accès unique à utiliser. Rendez-vous sur la page d'accueil du site Web de la FAE à [www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca) et cliquez sur le bouton « Consultation – Enjeux de société » pour donner votre point de vue !

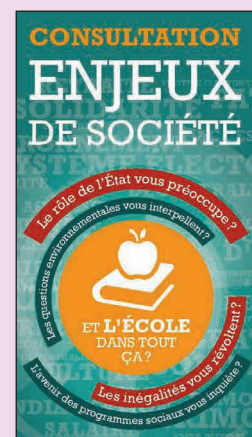
## CONCOURS HÉROS : BIEN DANS TON ASSIETTE POUR SAUVER LA PLANÈTE

**C**ette année, le concours du mouvement héros, associé à Oxfam-Québec, aura pour thème « Bien dans ton assiette pour sauver la planète ». Ce concours invite les professeurs et leurs élèves à réaliser un projet sur l'alimentation. Le projet doit sensibiliser le milieu scolaire au thème de l'alimentation ou contribuer à ce que des changements soient apportés à cet égard au moyen d'un geste, d'une action ou d'une œuvre. Aussi, le projet doit représenter l'une des cinq valeurs du mouvement héros. Le concours prend fin le 23 mars 2015 et tous les détails pour y participer se trouvent en ligne au [www.heros-mouvement.ca](http://www.heros-mouvement.ca). En participant, vous courez la chance de gagner de nombreux prix totalisant 5 000 dollars !



## MÊME SI C'EST NOËL

**L**a FAE innove avec une série de quatre cartes de Noël dont les slogans donnent le ton à la négociation nationale qui s'amorce avec le gouvernement. Ces cartes sont aussi disponibles dès maintenant en format électronique à [www.lafae.qc.ca/cartedenoeel](http://www.lafae.qc.ca/cartedenoeel). Une manière toute syndicale de transmettre vos vœux de la nouvelle année !



# SUGGESTIONS DE LECTURE

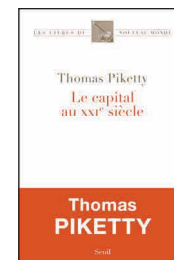
## Démocratie et société : d'un modèle à un autre

La mondialisation n'est pas nouvelle. Elle est le fruit d'un long et complexe processus qui soumet désormais les sociétés à d'importantes pressions et accentue les inégalités sociales. Le « modèle québécois » n'est pas en reste, comme le montrent depuis quelques temps les réformes majeures dont font l'objet nos services publics, nos programmes sociaux, notre régime de distribution de la richesse. Cette vague d'austérité est mondiale et force les mouvements sociaux à chercher de nouveaux modèles d'organisation sociale. Deux ouvrages récents permettent d'alimenter ces réflexions.

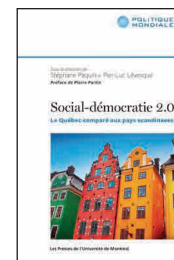
## Éducation : regards critiques sur les enjeux d'aujourd'hui

L'éducation publique au Québec est un projet bicentenaire. D'abord porté par les communautés locales et promu par une certaine élite, le rêve d'une école accessible à tous a beaucoup évolué. Il a surtout été longuement disputé entre les divers intérêts populaires, marchands, religieux et démocratiques. Avec la Révolution tranquille, on a finalement

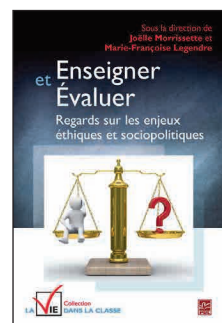
confirmé la mise en place d'une école universelle, gratuite et obligatoire. Mais la place de l'école dans la société, les finalités de l'éducation sont toujours débattues, particulièrement à l'heure des obligations de résultats et de la pression marchande. Comment poursuivre la réalisation d'un rêve bicentenaire à l'heure de l'économie du savoir et de l'austérité



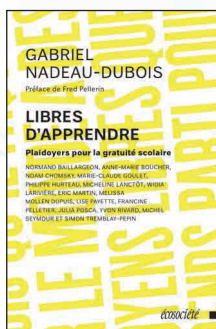
PIKETTY, Thomas, **Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle**, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 969 pages.



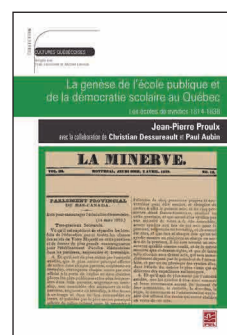
PAQUIN, Stéphane et LÉVESQUE, Pier-Luc (dir.), **Social-démocratie 2.0. Le Québec comparé aux pays scandinaves**, Montréal, PUM, 2014, 369 pages.



MORRISSETTE, Joëlle et LEGENDRE, Marie-Françoise (dir.), **Enseigner et évaluer**. Regards sur les enjeux éthiques et sociopolitiques, Québec, PUL, 2014, 248 pages.



NADEAU-DUBOIS, Gabriel (dir.), **Libres d'apprendre**. Plaidoyers pour la gratuité scolaire, Montréal, Écosociété, 2014, 199 pages.



PROULX, Jean-Pierre, **La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec**. Les écoles de syndics 1814-1838, PUL, 2014, 503 pages.





# BOURSE

POUR LES PROJETS  
DE RECHERCHE  
**NOVATEURS**  
EN RELATIONS  
DU TRAVAIL



FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT



## APPEL DE CANDIDATURES

**TU AS UN PROJET DE RECHERCHE  
NOVATEUR EN RELATIONS DU TRAVAIL ?**

- Tu **étudies** pour obtenir un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire ou tu **détiens déjà** un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle ?
- Tu as un sujet de recherche **progressiste** ?
- Ton projet de recherche est compatible avec les **valeurs syndicales de la FAE** ?

Soumets  
ta candidature  
pour obtenir une  
bourse de **2000 \$**  
qui vise à reconnaître  
ton innovation en  
relations du travail.

Tous les détails au [www.lafae.qc.ca/jinnove](http://www.lafae.qc.ca/jinnove)

Date limite : 1<sup>er</sup> février 2015  
Dévoilement de la lauréate ou du lauréat : mai 2015